



LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE RÉSIDENTS DES STATIONS DE MONTAGNE ET LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME :

Notre engagement pour un développement harmonieux du VTT en montagne

La Fédération française de cyclotourisme et la Fédération des associations de résidents des stations de montagne, soucieuses de préserver le cadre naturel des stations de montagne et de permettre un développement harmonieux des activités de pleine nature, **ont convenu de partager leurs savoir-faire et expérience**, notamment dans le domaine de la pratique du VTT et VTT-AE dans les stations.

Nos deux fédérations s'engagent ainsi sur les bonnes pratiques relatives à l'usage du VTT et du VTT-AE et à mener des actions en commun pour sensibiliser les pratiquants et les usagers de la montagne.

La première action est la rédaction d'une Charte des bonnes pratiques. Cette Charte reprend des éléments de bon sens pour un développement de la pratique, en harmonie avec l'environnement et les autres usagers de la montagne. Elle apporte aussi des rappels essentiels pour la prévention des accidents. On y trouve notamment des engagements concernant la protection du pratiquant, le respect de la signalisation et de la propriété, le respect de l'environnement (flore, faune, propreté, quiétude des lieux).

L'objectif est de **diffuser cette charte dans toutes les stations de montagne par le biais de la Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne**, via les offices de tourisme et les loueurs de vélo. Il sera proposé aux pratiquants de VTT et VTT à assistance électrique de la signer avant de débiter leurs randonnées en montagne.



À PROPOS

La Fédération française de cyclotourisme est la première fédération de randonnée à vélo sur le territoire. Elle a pour objectif de développer le tourisme à vélo en France et la pratique du vélo en tant que sport pour tous. Elle organise 4 500 randonnées en France et à l'étranger, qui attirent chaque année plus de 2 millions de participants.

- Création en 1923
- 95 comités départementaux
- 13 comités régionaux
- 400 écoles et points accueils Jeunes
- 3 000 clubs
- 120 000 licenciés
- 10 000 dirigeants bénévoles
- 4 800 randonnées par an
- 3 000 éducateurs fédéraux



À PROPOS

La Fédération des associations des résidents des stations de montagne regroupe 15 000 adhérents et 20 stations, toutes motivées par la vie dans leur station de montagne, avec des composantes relatives à la protection de l'environnement et du cadre de vie, la valorisation du patrimoine identitaire, le développement des activités en stations, aussi bien touristiques, sportives que culturelles.

Elle se veut « force de proposition » auprès des élus locaux, régionaux et nationaux, ainsi qu'auprès des responsables des stations de montagne.



@FFVélo



@FFVélo_officiel



@ffvelo_officiel



@FFVélo